

L'APARR - NOTRE PROJET 2017

VOTÉ EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE MERCREDI 7 JUIN 2017

SOMMAIRE

1. L'ASSOCIATION	P.2
2. LES ATELIERS	P.3
3. DOCS ICI, COURTS LÀ	P.4
4. PORTAIL DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL	P.6
5. LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À L'ECRITURE DE FILMS	P.8
6. PARCOURS JEUNES TALENTS	P.9
7. ANIMATION ET COORDINATION DU RÉSEAU : AXES 2017	P.10

PRÉSENTATION

Née en 2005 en tant qu'association des producteurs audiovisuels Rhin-Rhône, l'APARR est devenue en 2014 l'association des professionnels de l'audiovisuel Rhin-Rhône. Elle s'est alors ouverte aux personnes physiques et morales dans leur grande diversité, pour mieux œuvrer au dynamisme global de la filière : techniciens, réalisateurs, auteurs, comédiens, prestataires, formateurs, diffuseurs, etc.

La DRAC, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le CNC, lui apportent un soutien financier fondamental et nécessaire à la mise en œuvre de ses actions. L'APARR est au demeurant pour eux un interlocuteur dans le cadre des réflexions sur la politique cinéma menée en région.

MISSIONS

- **Encourager la mise en réseau des professionnels**, indispensable au développement des projets et de la filière-même.
- **Accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences**, dans un domaine en constante évolution.
- **Renforcer la visibilité des œuvres, projets, ressources humaines et matérielles** de la filière en Bourgogne-Franche-Comté.

POSITIONNEMENT ET ACTIVITÉS EN 2017

Acteur incontournable dans le paysage audiovisuel régional, l'APARR souhaite renforcer son rôle de centre de ressources pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté et poursuivre les actions qu'elle a menées en 2016 en les améliorant.

Les actions qu'elle mènera en 2017 et sur lesquelles elle s'appuie pour fédérer le réseau sont :

- **La coordination de l'opération Docs ici, Courts là**, qui permet de mettre en lumière toute l'année les documentaires et courts métrages produits, réalisés ou tournés en Bourgogne-Franche-Comté.
- **L'animation du portail ressource régional du cinéma et de l'audiovisuel** : www.aparr.org.
- **L'organisation d'ateliers** visant à développer les compétences et capacités d'innovation des professionnels et à renforcer les liens au sein du réseau.
- **La coordination du dispositif d'accompagnement à l'écriture de films avec les Petites Caméras**, association d'auteurs-réalisateurs. Il est destiné aux auteurs bénéficiant de l'aide à l'écriture accordée par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, afin de renforcer l'efficacité et la portée de ce soutien.
- **NOUVEAU** | **La coordination du Parcours Jeunes Talents**, dans le cadre de l'opération "Talents en Court" du CNC, encourageant la professionnalisation des jeunes réalisateurs amateurs. L'APARR co-organise ce Parcours avec l'équipe d'EntreVues Belfort et en partenariat avec le Gray Art Motel depuis fin 2016.

Parallèlement, l'APARR mènera à nouveau toute l'année **des actions complémentaires pour dynamiser et renforcer le réseau** (cf dernière partie du dossier), en partenariat avec d'autres acteurs de la filière cinématographique et audiovisuelle.

Parmi les axes de travail concernant la dynamique de réseau, la dimension collective et participative de l'association à renforcer encore plus concrètement :

- Être présent davantage sur l'ensemble du territoire, sans oublier des départements.
- Encourager plus encore les collègues à prendre vie pour mener des actions les plus près possible des besoins réels de la filière. Renouer notamment davantage avec les techniciens.
- Poursuivre l'effort de communication mené plus nettement depuis 2016, c'est-à-dire permettre aux membres d'être plus et mieux au courant des chantiers en cours et même d'y prendre part.

RECRUTEMENT : VERS UNE AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION

L'APARR s'agrandit dès février 2017 avec l'arrivée de Laura Hervé, recrutée pour trois ans en emploi avenir, 35h par semaine, en tant que chargée de la communication et des relations avec les publics. L'association souhaite en effet à la fois renforcer sa communication auprès des adhérents et des professionnels de la filière en région BFC et sa communication auprès du grand public et de la presse. Une des priorités est de mieux faire comprendre ce que nous proposons aux professionnels, pour que toute personne pouvant avoir besoin de nos services sache qu'elle peut s'adresser à nous, tout en clarifiant notre identité de structure ressource, d'association et de collectif auquel chacun peut contribuer.

2. LES ATELIERS

PRÉSENTATION

Depuis 2014, afin d'accompagner les professionnels de Bourgogne-Franche-Comté dans le développement de leurs compétences, dans l'acquisition de connaissances dans des domaines en perpétuelle évolution et dans leur mise en réseau, l'APARR met en place des ateliers comprenant l'intervention d'un expert sur chacune des thématiques abordées. Nous renouvelerons en 2017 un programme de 8 ateliers minimum.

De nouveau, le partenariat avec le bureau d'accueil des tournages BFC permettra de contribuer aux idées d'ateliers à mettre en place.

OBJECTIFS

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnels.
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide, d'échanges et de collaborations entre les professionnels.
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur.
- Dynamiser l'emploi de la filière.

Depuis 2014, les ateliers de l'APARR apportent une grande satisfaction aux professionnels participants et connaissent un succès grandissant : le nombre de demandes a souvent dépassé le nombre de places disponibles. En effet, pour des raisons d'efficacité et pour que l'intervenant puisse accorder du temps et de l'attention à chaque personne, nous limitons le nombre d'inscriptions par journée.

CONTENU

Les thématiques abordées concernent les différents maillons de la filière : auteurs, réalisateurs, producteurs, techniciens, comédiens... Nous nous positionnons principalement sur des thématiques liées aux évolutions du secteur et sur des sujets pour lesquels nous avons identifié un réel besoin d'atelier.

Pour que les thématiques soient adaptées aux besoins de la filière, les participants sont invités à exprimer leurs attentes par le biais de questionnaires distribués à la fin de chaque atelier et de sondages effectués tout au long de l'année par mail, par téléphone, sur le portail...

Une journée d'atelier de l'APARR se compose :

- De l'intervention d'un expert (théorie et études de cas concrets) sur une thématique.
- D'un temps d'échange formel sur les projets des participants (réponse de l'expert aux besoins exprimés).
- D'un temps d'échange informel entre les participants et l'intervenant.

PARTICIPANTS

L'ensemble des membres inscrits sur le portail et éventuellement d'autres professionnels repérés ailleurs (qu'ils soient adhérents ou non à l'association) sont conviés aux ateliers. Les ateliers sont payants. L'adhésion à l'association permet aux membres de bénéficier d'un tarif préférentiel : 30€ au lieu de 50€. En 2017, le covoiturage sera de nouveau encouragé lors de l'inscription des participants afin d'encourager la mobilité et de donner l'occasion aux professionnels de mieux se connaître.

LIEUX

Les ateliers se dérouleront autant que possible sur l'ensemble du territoire, dans des lieux partenaires de l'opération que nous solliciterons et qui constitueront également un relais en terme de communication. Par exemple : Nicéphore Cité, Le Scénacle, Canopé, l'ARTDAM et l'école d'art de Belfort.

THÉMATIQUES ENVISAGÉES POUR 2017

Écriture de la note d'intention

Final Cut Pro (jour 1) : remise au point et rappels sur la version 10.0

Final Cut Po (jour 2) : la version 10.3

Droit de la production

Comédiens : préparer les bons éléments pour convaincre

Les conventions collectives Cinéma et Audiovisuel

Le mixage

Tourner avec un réflex numérique

Dailymotion, video, youtube : et mes droits ?!

La Websérie

Voix off : direction d'acteur et jeu

3. DOCS ICI, COURTS LÀ

PRÉSENTATION

Pour encourager la visibilité auprès de tous les publics dans la durée des œuvres tournées, réalisées ou produites en Bourgogne-Franche-Comté et favoriser la rencontre entre le public et avec les équipes des films, l'APARR mène depuis 2013 l'opération Docs ici, Courts là, avec le soutien de la DRAC, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du CNC.

Concrètement, l'APARR met un catalogue de documentaires et de courts métrages de fiction à disposition de toute structure souhaitant organiser des projections. Il est disponible toute l'année, de janvier à décembre y compris pendant le Mois du film documentaire et le Jour le plus Court sur le site www.docsicicourtsla.com. La démarche doit être simple et accessible : l'inscription gratuite ne prend que quelques secondes et permet de découvrir sur le site les films dans leur intégralité, de créer des séances en quelques clics et d'accéder au fichier du ou des film(s) choisi(s) dans l'espace « Mes téléchargements ».

Dans le cadre de cette opération, l'APARR propose les services suivants : valorisation d'un catalogue de films, édition de fiches pédagogiques pour accompagner les films, soutien logistique et financier (négociation des droits, mise à disposition des copies, aide à l'intervention des réalisateurs), aide à la communication, conseil sur les choix de programmation...

SÉLECTION DES FILMS 2017

Pour la 5ème édition, 12 nouveaux films rejoignent le catalogue : 6 documentaires et 6 courts métrages. La sélection a été effectuée par deux jurys, la médiation par Mélanie Lhuillery (chargée de mission) et le travail de préparation a été mené avec Alexis David (volontaire en service civique).

Jury courts métrages 2017

Olivier Brenet, programmateur cinéma au FJT Les Oiseaux (Besançon).

Armèle Portelli, cofondatrice et organisatrice du festival Chalon tout court.

Christian Magnien, président de Sceni Qua Non et responsable du fonds audiovisuel ainsi que de l'organisation du Mois du Film Documentaire pour les bibliothèques départementales de la Nièvre.

Jury documentaires 2017

Michèle Tatu, ex-coordinatrice de Lycéens et Apprentis au cinéma en Franche-Comté, rédactrice pour Factual.

Bernard Seutin, organisateur-programmateur pour Les Conviviales de Nannay.

Marianne Geslin, programmatrice à l'Ecran fertile (Besançon) et au Cinéma Le Studio à Dole

Documentaires

Sur un fil, d'Hélène Marini

Chalap, une utopie cévenole, d'Antoine Page

Au théâtre qui rue, d'Olivier Stephan

Jossot, de Gustave à Abdul Karim, de Marc Faye

Tontines, une affaire de femmes, de Simon Panay

Love in transit, de Séverine Beaudot

Courts métrages

Heureux qui comme Edouard..., de Vincent Burgevin et Franck Lebon

Sofia B dormait mal, de Léa Triboulet

Garçonne, de Nicolas Sarkissian

Fin de campagne, de Stephan Castang

Un jour le diable, de Florian Kuhn

Des racines, de Jeanne Traon-Loiseleux

AXES DE TRAVAIL EN 2017

Une nouvelle charte graphique pour Docs ici, Courts là

En 2017, Docs ici, Courts là fait peau neuve ! Changement de graphiste et de graphisme. Nous souhaitons insuffler un nouveau dynamisme à l'opération et attirer l'attention du public. Affaire à suivre début 2017...

Développement de la communication publique et auprès des publics

Afin de créer un lien avec les spectateurs des films Docs ici, Courts là et les tenir au courant des séances à venir, une newsletter mensuelle sera mise en place dès mars 2017. Elle contiendra la liste des séances prévues dans le mois à venir, classées par département. Il sera possible de s'y inscrire depuis le site internet.

Parallèlement, depuis fin 2015, le compte twitter de l'opération a été réactivé afin d'informer les abonnés des séances à venir et sur d'autres actualités éventuelles. L'animation du compte Twitter sera plus optimale dès février avec l'arrivée de Laura Hervé, de même que celle du compte Facebook

De manière générale, nous renforcerons la communication auprès de la presse et du public, avec l'aide de la nouvelle chargée de communication.

Renforcement de notre soutien aux programmeurs Docs ici, Courts là

Les prévisionnements de 2016 ont réellement permis d'éclaircir le fonctionnement de Docs ici, Courts là auprès des programmeurs, déjà inscrits ou pas encore. Ils nous ont permis d'échanger autour de leurs envies de programmations, de mieux les connaître et par conséquent d'adapter notre fonctionnement et les propositions que nous leur faisons. De nouveaux prévisionnements seront donc organisés en 2017.

Nous co-organiserons des rencontres avec les équipes des films, pour les structures manquant fortement de temps et d'expérience pour les mener à bien. Nous avons compris en 2016 que leur proposer d'avancer directement les frais de déplacement ne suffisait pas. Pour certains inscrits, prendre le temps de caler la venue des équipes était déjà difficilement envisageable. Il ne faut pas oublier que la majeure partie des participants à Docs ici, Courts là ne sont pas programmeurs à l'origine.

Poursuite du travail auprès des plus isolés

En 2017, nous continuerons à veiller à faire connaître les films du catalogue auprès de tous les publics, en étant de solides soutiens comme expliqué précédemment et en continuant à travailler avec de précieuses structures-ressources comme Itinéraires Singuliers.

Présence sur l'ensemble du territoire

Nous veillerons également à ne négliger aucune partie du territoire et continuerons à tisser des liens avec les acteurs des domaines culturels, médicaux, sociaux et éducatifs dans tous les départements.

Pour la première fois, nous mettrons en place des lancements décentralisés en début d'année pour fêter la 5^{ème} édition dans plusieurs départements : la Côte d'or, la Nièvre, la Saône-et-Loire et le Doubs.

Développer les liens avec les salles de cinéma

En approfondissant l'idée d'avant-séance avec les cinémas notamment lors de l'assemblée générale des Cinémas Indépendants de Bourgogne Franche-Comté (CIBFC) en 2016, nous avons réalisé que les courts métrages de notre catalogue étaient pour la quasi totalité trop longs pour être proposés en avant-séance. L'option n'est pas exclue mais n'est donc pas privilégiée pour le moment.

Il reste intéressant de continuer à communiquer auprès des cinémas sur la possibilité de programmer des films du catalogue. Certains cinémas s'y sont déjà mis, comme Le Vauban à Avallon, Les Cordeliers à Lons-le-Saunier, Le Casino à Clamecy par le biais des bibliothèques de la Nièvre...

Plutôt que la circulation d'un programme de courts métrages, un projet de programmation de documentaires a été pensée avec l'association des cinémas. Il s'agirait de proposer aux cinémas de la région l'organisation de séances mensuelles de films documentaires, en commençant par la programmation d'un documentaire de notre catalogue, suivie d'une rencontre-animation.

4. PORTAIL DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

PRÉSENTATION

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté est animé par l'APARR et regroupe une grande diversité de personnes et de structures : comédiens, techniciens, auteurs et réalisateurs, sociétés de production, de prestation, diffuseurs... Sa vocation et la vocation de ses membres :

- Développer la connaissance mutuelle entre acteurs et les occasions de travailler ensemble.
- Renforcer la visibilité des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région.
- Donner des clés pour aider chacun à mener au mieux son projet dans la Région.

Attention, l'annuaire du portail a pour but de renforcer le réseau des professionnels et ne remplace pas la base TAF (Techniciens Artistes Figurants) gérée par le bureau d'accueil des tournages Bourgogne-Franche-Comté. La base TAF permet au bureau d'accueil de transmettre les contacts des professionnels aux sociétés de productions ayant des projets dans la région et de les mettre en lien.

L'APARR, ANIMATRICE DU PORTAIL

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission :

- D'alimenter le site au quotidien, pour une information la plus complète possible.
- D'être à l'écoute des membres inscrits ou de toute personne souhaitant plus d'informations concernant le portail ou ce qu'il contient.
- De veiller tout au long de l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications techniques et graphiques.

NOUVEAU PORTAIL APARR.ORG : 2017 COMME ANNÉE TEST

Le portail www.reseau-farr.org est officiellement devenu www.aparr.org le 28 novembre 2016. Des soucis de fonctionnement et parfois de disponibilité des prestataires expliquent en partie le temps de mise en place du nouveau portail. Un rendez-vous convivial a eu lieu pour fêter la mise en ligne du site et échanger autour de ses nouveautés tout en récoltant les remarques des personnes présentes. La nouvelle a d'ores et déjà été annoncée à tous nos contacts par mail et newsletter avec en complément un guide qui présente les nouveautés et explique brièvement les possibilités qui s'offrent aux inscrits.

2017 sera donc une année test pour le portail. Nous veillerons à :

- Le faire connaître auprès des professionnels et du grand public par un travail de référencement et de communication avec l'aide de la nouvelle chargée de communication.
- Faire qu'il soit le plus complet possible du point de vue du contenu. Pour cela nous sommes très attentifs aux retours que nous font les membres du réseau.
- Son bon fonctionnement et aux éventuelles modifications à prévoir.

ACTUALISATION DE L'ANNUAIRE

Fin 2016, près de 700 personnes et structures étaient inscrites sur l'annuaire du portail : notre volonté est d'apprendre à mieux les connaître pour pouvoir mener des actions cohérentes avec la réalité du réseau. L'APARR a fait appel à un prestataire qui a effectué ce travail en lien avec la chargée de mission permanente de novembre à fin janvier.

L'actualisation permettant :

- D'identifier ceux qui sont toujours présents en région et ceux qui n'y sont plus.
- De mieux connaître ceux qui s'y trouvent toujours : leurs projets, conditions de travail, pratiques...
- De les informer des possibilités et des outils développés pour la filière sur le territoire.
- De faire remonter leurs besoins et de réfléchir aux solutions envisageables pour y répondre.

Sur 667 inscrits au 06/04/17, 485 personnes ou structures ont pu être contactées par la prestataire, Laura Fonteniau. Si les avis sur l'APARR étaient généralement positifs, des suggestions et remarques à prendre en compte ont aussi émergé. La difficulté pour certains à se rendre aux rendez-vous et ateliers organisés par l'APARR a été soulevée. Des envies ont été formulées : une présence plus importante dans des départements comme l'Yonne ou la Nièvre, des ateliers plus longs et/ou plus nombreux, des actions davantage tournées vers la fiction et les nouveaux médias jusqu'alors trop peu abordés. Toutes ces remarques sont encouragées seront bien sûr prises en compte dans la mesure du possible, dès 2017.

UNE PAGE FESTIVALS AU CŒUR DE LA CRÉATION DU RÉSEAU DES FESTIVALS

En 2016, l'équipe d'EntreVues a entrepris une démarche de fédération des festivals de la région. Nous les avons aidé à constituer une liste exhaustive des festivals existant en Bourgogne-Franche-Comté.

Lors du 1er rendez-vous des festivals organisé début décembre 2016 par EntreVues nous avons informé les festivals de l'existence d'une page qui leur est dédiée sur le portail de l'APARR, pouvant éventuellement évoluer selon leurs envies et suggestions.

5. LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉCRITURE DE FILMS

PRÉSENTATION

En 2015, pour la 1ère fois et avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne, l'APARR a coordonné avec l'association Les Petites Caméras un dispositif d'accompagnement des auteurs dans l'écriture de leurs films. Ouvert aux projets de fiction comme de documentaire, il est réservé aux auteurs bénéficiant de l'aide à l'écriture accordée par la Région et répond au besoin de renforcement de cette aide. Le dispositif permet d'accompagner des auteurs, de les aider à trouver ce qui fait la spécificité et la force de leur proposition, à aller au bout de leur film et de les assister afin qu'ils puissent aborder le monde professionnel de façon optimale pour leur projet.

LES AUTEURS BÉNÉFICIAIRES À L'ÉCHELLE DE LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avec la fusion des régions, le dispositif sera ouvert en 2017 aux auteurs-réalisateurs de tout le territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

LE FONCTIONNEMENT ET LE DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Dans le cadre de l'aide à l'écriture, la commission de sélection régionale attribue l'accompagnement à un certain nombre d'auteurs à la lecture des dossiers déposés. Prévu pour une période d'un an afin de permettre un travail de fond, l'accompagnement prend deux formes complémentaires :

Un accompagnement des auteurs par des scénaristes pendant un an

Après lecture des projets et en concertation avec les auteurs concernés, l'association Les petites caméras confie la mission d'accompagnement à un scénariste expérimenté. Avec l'auteur, il redéfinit la problématique, affine le résumé, précise les intentions de réalisation, développe de nouveaux axes de recherche et précise le dispositif de tournage. L'intervenant accorde aussi une attention particulière à la structure et à la clarté du dossier. Plusieurs séances de travail ont ainsi lieu entre eux au cours de l'année.

Le premier travail de l'accompagnateur consiste à rédiger une analyse du texte présenté en commission, une note soulevant des questions de narration, de dramaturgie, de pertinence du sujet, de définition des personnages, d'équilibre et de cohérence entre la présentation, la note d'intention et la continuité... Ce premier document permettra au binôme auteur / scénariste de mesurer tout au long de l'année le progrès accompli comme le travail qui reste encore à fournir. Le travail du scénariste consiste alors, avec l'auteur, à dégager les lignes de force du projet, tenter de mettre en exergue la problématique qui semble vouloir en émerger, reconvoquer chez l'auteur l'expression de son désir profond de film. Ensuite, il propose à l'auteur une méthode de travail et des axes de recherche visant à appréhender et explorer le sujet du film et à défaire tous les nœuds qui l'empêchent de s'épanouir pleinement.

Les temps de résidence

En 2017, deux temps de résidence auront lieu :

- Un premier pendant les Rencontres de Laignes, plus précisément du 7 au 9 juillet.
- Un deuxième pendant EntreVues Belfort (à confirmer).

Les résidences réuniront les auteurs accompagnés et leurs scriptdoctors. Elles permettront de dynamiser l'accompagnement en sortant les auteurs de leur relatif isolement et en permettant un croisement des regards, des conseils et échanges formels et informels entre les uns et les autres. Le délai d'environ 5 mois entre les deux temps de résidence permettant au demeurant aux bénéficiaires du dispositif de se retrouver à deux moments d'avancement de leurs projets et de discuter ensemble sur les évolutions des différents projets.

Les résidences sont volontairement organisées en lien avec des festivals pour permettre aux auteurs des moments de détente, de rencontre avec des professionnels et de réflexion sur leur vision du cinéma.

RÉPARTITION DES RÔLES APARR - LES PETITES CAMÉRAS

L'APARR est en charge de l'organisation logistique des ateliers d'écriture, des partenariats, des questions administratives liées au dispositif (dépôt du dossier de subvention, suivi du budget, constitution du bilan...), et veille avec Les Petites Caméras à la pertinence de ce nouveau projet.

Les Petites Caméras sont chargées de veiller au bon fonctionnement des duos auteurs – scénaristes accompagnateurs, de concevoir le contenu de l'atelier en cohérence avec les profils et projets des auteurs et de travailler avec l'APARR à une évaluation qualitative la plus juste possible du dispositif d'accompagnement et du bénéfice qu'il apporte aux auteurs concernés.

6. PARCOURS JEUNES TALENTS

ORIGINE ET PRINCIPE DU PARCOURS JEUNES TALENTS

Depuis 2013, EntreVues a souhaité donner leur place dans le festival aux créateurs en devenir, par le biais d'une séance "Talents locaux" ; depuis 2015, elle la programme en partenariat avec l'APARR. Des courts métrages de jeunes réalisateurs amateurs souhaitant se professionnaliser avaient ainsi été projetés, en leur présence pour qu'ils puissent les présenter et répondre aux questions du public. En 2016, l'encouragement à la jeune création est allé plus loin encore avec le Parcours, des liens se sont tissés avec l'opération « Talents en Court », développée par le CNC pour encourager la jeune création. L'idée ? Identifier mieux encore les jeunes talents en région et les soutenir dans leur volonté de professionnalisation.

LANCEMENT D'UN DOUBLE APPEL À PROJETS FIN 2016

En 2016, l'appel à projets lancé par EntreVues et l'APARR était double : concrètement, nous avons proposé aux jeunes réalisateurs de la région de nous envoyer un film déjà réalisé ainsi qu'un projet de court métrage à venir. 5 réalisateurs seraient sélectionnés pour montrer un film fini au public et parmi eux, 2 seraient sélectionnés pour bénéficier d'une résidence d'écriture sur le projet à venir. L'idée ? À la fois encourager et repérer davantage les jeunes talents présents dans notre région, les aider à comprendre le fonctionnement du secteur et à identifier les soutiens sur lesquels ils peuvent s'appuyer !

CONTENU DE LA 1^{ÈRE} ÉDITION 16/17 : RENCONTRES, MASTER-CLASS ET RÉSIDENCES

1^{ère} étape : projections et rencontres pendant EntreVues

En 2016, en plus de voir leurs films projetés le 1er décembre, 5 réalisateurs en devenir ont bénéficié pendant le festival de rencontres avec des professionnels de la filière (producteur, réalisateur, distributeur...) et d'une séance d'analyse de scénario avec Lucie Fichot (Folle Allure) et Benoît Keller (Les Petites Caméras).

2^{ème} étape : résidence au Gray Art Motel (Gray) et à la Tannerie (Avallon)

Pour cette 1^{ère} édition, en plus du parcours proposé pendant EntreVues, deux jeunes réalisatrices dont les courts métrages ont été projetés vont aussi bénéficier d'une résidence d'écriture du 18 au 20 avril et du 3 au 5 juin 2017. Elle les aidera professionnaliser leur écriture et l'approche de leur projet de film à venir. Elle aura lieu en deux temps de 3 jours chacun. Le 1^{er} au Gray Art Motel, lieu de résidence installé en Bourgogne-Franche-Comté (70) et partenaire du parcours. Le 2^{ème} à la Tannerie à Avallon, lieu de résidence implanté dans l'Yonne. Pendant ce temps, les deux réalisatrices en devenir seront accompagnées par un scriptdoctor et rencontreront des professionnels qui leur apporteront des conseils et une meilleure connaissance du fonctionnement de la filière cinéma et audiovisuelle, en général et dans la région.

Le scriptdoctor est Michel Meyer : diplômé de la FEMIS (département scénario), scénariste, animateur d'ateliers d'écriture et participe en tant que lecteur à des commissions, notamment pour le CNC. Depuis 2012, il est en charge de suivis tutoraux d'écriture en Alsace et accompagne des projets dans le cadre du dispositif d'accompagnement à l'écriture en Bourgogne-Franche-Comté.

L'ORGANISATION DE LA 1^{ÈRE} ÉDITION

L'APARR, EntreVues et le Gray Art Motel ont dans un premier temps conçu et diffusé ensemble l'appel à projet, puis ont sélectionné parmi les candidatures reçues 5 courts métrages qui seraient projetés pendant le festival.

Ensuite, l'équipe d'EntreVues a organisé la projection des films et le parcours pendant le festival. Elle a aussi constitué le jury qui a sélectionné parmi les 5 candidats retenus 2 projets à venir, donc 2 réalisatrices pour un accompagnement en résidence.

Constitution du jury : Emeric de Lastens (DRAC) / Michèle Demange (EntreVues) / Barthélémy Ethiévant (Gray Art Motel) / Benoît Keller (Les Petites Caméras).

Enfin, la résidence est organisée par l'APARR en lien avec EntreVues.

PRÉPARATION ET DÉBUT DE LA 2^{ÈME} ÉDITION

Un nouvel appel à projet sera lancé avant l'été 2017 pour permettre à la deuxième édition du Parcours d'avoir lieu. EntreVues et l'APARR mènent actuellement une réflexion sur l'évolution, la suite à imaginer à de Parcours.

7. ANIMATION ET COORDINATION DU RÉSEAU : AXES 2017

TRAVAIL SUR LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU ENTRE LES PROFESSIONNELS DE L'APARR

En 2017, l'APARR souhaite travailler plus encore à la dynamique du réseau. Plusieurs temps de travail, de rencontre et de réflexion entre professionnels de la région ont déjà eu lieu depuis l'ouverture de l'association aux différents corps de métiers : journée brainstorming du 06/10/15, création collective du livre blanc en 2016, temps de travail en juin 2016, rencontres co-organisées avec Les Petites Caméras en octobre et novembre 2016... Ce qui a permis aux professionnels de mieux se connaître et de se sentir plus impliqués dans la vie de leur filière. Nous continuerons dans ce sens en 2017.

Par ailleurs, nous oeuvrerons à être toujours plus présent sur l'ensemble du grand territoire de Bourgogne-Franche-Comté, sans oublier des zones plus isolées.

Les collèges adhérents : un point et rappel sera fait lors de l'assemblée générale sur le fonctionnement et la dynamique des collèges tels que pensés lors de l'ouverture de l'association à tous les professionnels. Ce principe de collège pourrait aider à travailler plus efficacement sur certaines thématiques, par groupes plus réduits, tout au long de l'année.

Enfin, un rapprochement avec Les Kinotechniciens, asso de techniciens dans le grand est, sera amorcé dès juin, pour échanger et croiser les regards et réflexions sur enjeux du collectif pour les techniciens, et aider à la mise en place d'actions concrètes pour eux. Le partenariat à ce sujet et tout au long de l'année avec le BAT est évidemment très précieux pour réfléchir ensemble à la mise en réseau, au soutien des techniciens présents en Bourgogne-Franche-Comté.

POURSUITE DE L'AIDE À LA STRUCTURATION DU RÉSEAU

Les Petites Caméras, association créée en 2014, a développé un nouvel axe de fédération des auteurs-réalisateurs en région : nous en sommes très heureux et les aiderons volontiers en invitant les professionnels du réseau à faire leur connaissance, à découvrir leurs nouvelles orientations.

Côté cinémas, l'APARR et les Cinémas Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté restent évidemment en lien en 2017. L'APARR soutient le développement des CIBFC dont les actions et missions sont précieuses pour la région.

L'APARR reste par ailleurs attentive au développement du projet de TV régionale Grand Canal, un maillon de la chaîne manquant cruellement aujourd'hui et qui donc pourrait se révéler extrêmement précieux dans notre région, dès qu'elle sera en place.

PARTICIPATION À DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES EN ET HORS RÉGION

En 2017, nous participerons à des rencontres professionnelles organisées par d'autres structures, en région, ou hors région : Rencontres Images Est, États généraux du documentaire, Rencontres à la SCAM, CNC... Ces rencontres nous permettront de faire un travail de veille sur la filière et de croiser les regards avec les associations de professionnels des autres régions.

CO-ORGANISATION ET/OU ANIMATION DE RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Parmi les rencontres professionnelles qui devraient être co-organisées et/ou animées par l'APARR en 2017 :

- Temps de rencontre entre les compositeurs et sounddesigner et les réalisateurs et producteurs de Bourgogne-Franche-Comté, pour mieux se connaître..
- Séance de pitch organisée avec la Région BFC pendant les Rencontre de l'ARP, pour des porteurs de projets de BFC.
- Rencontre envisagée avec l'AFDAS pour faire un point sur besoins et réalités concrètes, réelles en région, et ce que propose l'AFDAS
- Atelier - rencontre professionnelle dans le cadre du festival Effervescence à Mâcon (à confirmer).
- Rencontre professionnelle dans le cadre de Partie de Campagne, suivie d'une programmation spéciale région en partenariat avec Sceni qua non.

Une grande partie de ces rencontres et démarches menées par l'APARR est réalisée en lien avec le bureau d'accueil des tournages. Ce partenariat permet d'être au plus près de la réalité et des besoins des techniciens, artistes et figurants présents dans la région.

Pour tout ce travail de renforcement et de soutien au réseau, l'APARR sera tout au long de l'année en lien avec l'ensemble des structures présentes en région et susceptibles d'être précieuses aux professionnels (Culture Action, Course Boutaric, Nicéphore Cité, ARTDAM, etc ...). Elle orientera autant que possible les professionnels vers ces structures pour qu'ils en prennent connaissance et se mettent en contact avec elles.

ORGANISATION DE TEMPS PLUS INFORMELS

Journées de l'écriture

L'idée est de se retrouver entre auteurs/réalisateurs une journée par mois, pour travailler à l'écriture de son/ses film(s) à venir. Parce que le travail d'écriture est souvent solitaire, il nous a semblé important de proposer des moments plus collectifs, plus chaleureux où l'on peut certes travailler au calme, mais aussi demander des avis à d'autres personnes, leur montrer des images, discuter avec elles de son projet, des réactions et des doutes qu'il suscite. Cette formule est actuellement en cours d'évolution, repensée avec des professionnels du réseau pour être encore plus efficace et dynamique.

Apéros de l'APARR

Très informels et conviviaux, organisés chaque fois dans des lieux différents, ils permettent aux membres du réseau d'apprendre à se connaître très simplement et à échanger autour des projets en cours dans la région. Ils sont désormais mis en place en partenariat avec le bureau d'accueil des tournages BFC.

PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, COMPLÉMENTAIRE AU SITE INTERNET

Animation de la page Facebook, réactivation du Twitter et maintien du groupe de discussion : L'arrivée de la nouvelle chargée de la communication et des relations avec les publics nous permettra d'avoir une présence plus efficace sur les réseaux sociaux et en particulier sur Facebook, d'étendre le réseau des professionnels connaissant la page de l'APARR mais aussi le groupe de discussion, un outil créé pour qu'ils puissent interagir spontanément et à tout moment !